



2025

GARGANVILLAR

Tarn-et-Garonne

*Au coeur de l'Occitanie*

N° 40

# Au sommaire



Mairie de  
**Garganvillar**  
*Au cœur de l'occitanie*

Consultez le nouveau site de la commune sur « [Garganvillar.fr](http://Garganvillar.fr) »

Nouvelles fonctionnalités disponibles en ligne.

- Locations de salles
- Fiches inscriptions à l'école
- Etat-civil
- Planning des bennes
- Frances Services
- Et plus encore...



**COUP  
D'ŒIL**

Aire de  
Pique-nique



Avant



Réfection des bancs



Après

## ÉDITORIAL

- Le mot du maire p 3
- Vœux p 4
- Cérémonies du souvenir p 5
- Finances de la commune p 6-7
- Et dans notre école p 8-9

## VIE ASSOCIATIVE

- Réveillon 2025 p 10
- Club Country p 11-12
- La chorale p 13
- Arc-en-jeux p 14
- Génération Amitié Loisirs p 15-17
- Sweet Form 82 p 18
- Les échos du foot p 19
- La gazette bouliste p 20-21
- Trail de Terrides p 22
- ACCA p 23

## INFOS MAIRIE

- Quelques rappels p 24
- Téléthon p 25
- Passage à la fibre p 26-28
- Urbanisme p 29
- Vie Locale p 30
- Etat-civil p 31
- Villages fleuris p 32

# Le mot du Maire

Chères Garganvillaraïses, Chers Garganvillaraïses

Sans être pessimiste mais en relatant les faits; 2025 vient de se terminer dans un climat d'incertitudes tant sur le plan national que mondial. A l'heure où le pays est toujours confronté à une crise politique et à un mur budgétaire, il est urgent de régénérer l'action publique et la démocratie par la liberté locale.

Des travaux de maintenance ont eu lieu régulièrement dans nos bâtiments pour leur « pérennisation » ; pour la maternelle la dernière partie des boiseries ont été changées et repeintes, ainsi que les bancs sur la place du village, planches défectueuses changées et repeintes également.

Une table de pique nique a été installée à côté du Monument aux Morts et permettra aux passants de prendre un peu de repos ou d'effectuer un petit casse-croûte.

Les canalisations vieillissantes du réseau d'eau potable ont été changées du château d'eau à la station de pompage de Castelferrus par le SMEC.

Un point important nous incombant, c'est la mise aux normes de notre salle des fêtes qui est le poumon de notre village. Un grand merci pour tous ceux qui œuvrent pour qu'il puisse continuer à respirer . Le premier point vient d'être réalisé avec la mise en place d'un poste incendie de gros débit devant l'entrée du bâtiment, et les autres travaux concernant le SSI vont suivre au cours de l'année sous la coupole d'un bureau d'études, un architecte et un coordinateur SSI.

Le chemin des Jauberts vient d'être remis en forme et de ce fait est devenu plus carrossable.

Un nouveau prestataire pour la cantine « DUPONT RESTAURATION » a pris place au 1er septembre, il succède à la SOGERES. Une mise en route difficile mais qui n'a pas porté atteinte aux enfants. Les menus sont confectionnés par une diététicienne pour faire découvrir de nouvelles saveurs aux enfants. En ce qui concerne notre personnel communal, l'agent Daniel ROQUES a pu faire valoir ses droits à la retraite le 1er décembre.

L'année 2025, une année triste pour nos concitoyens, dix Garganvillaraïses ont perdu la vie. Nous présentons nos condoléances émues et attristées aux familles dans la peine.

Côté réjouissance, je citerai la venue au monde de cinq nouveaux nés, nous leur souhaitons longue vie.

L'année 2026 étant électorale, nous vous faisons savoir que l'équipe en place a fait le souhait de se représenter pour ce nouveau mandat à quelques exceptions près, en mettant l'accent sur les modifications apportées par la loi du 21 mai 2025, en vertu de laquelle les Conseillers Municipaux seront désormais élus au scrutin proportionnel de liste paritaire sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Je vous souhaite et l'équipe Municipale se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de bonne et heureuse année 2026 et qu'elle vous apporte bonheur, santé et beaucoup de réussite dans vos projets qui vous tiennent à cœur.

Meilleurs sentiments

Christian VIGNAUX et son Équipe Municipale

# Vœux de la municipalité

Dimanche 18 janvier à 11 h a eu lieu la cérémonie des vœux où un très grand nombre de Garganvillaraïses avait envahi la salle des aînés, étaient présents également le Conseiller Départemental Jean-Luc DE-PRINCE, les maires de Lafitte et Labourgade

Mr SAMAIN, représentant aussi la Communauté de Communes en tant que Vice-Président chargé de l'environnement, ainsi qu'une partie des enseignants dont Mme la Directrice Sylvie DA PRATO et Jérôme CHARENSOL.

Le Maire Christian VIGNAUX tenu par un droit de réserve s'est focalisé sur les faits de l'année écoulée tant en ce qui concerne la Commune que la Communauté de Communes.

Nous constatons que l'effectif de notre groupe scolaire reste stable avec 96 élèves répartis en 4 classes, que notre tissu associatif est toujours présent et actif pour le bien être des nombreuses associations ; que certains de nos sportifs se sont illustrés dans leur disciplines favorites et quelques médailles de ce fait ont été attribuées. Également une médaille vermeil a été remise à Jean-Claude FILIPE pour 30 ans de bons et loyaux services au sein du Conseil Municipal.

2026 étant une année électorale, le Maire a fait savoir que l'équipe en place a fait le souhait de se représenter devant les urnes, en mettant évidemment l'accent sur les modifications apportées par la **loi du 21 mai 2025**, en vertu de laquelle les Conseillers Municipaux seront désormais élus au scrutin proportionnel de liste paritaire sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation.

Pour conclure, les vœux de bonne et heureuse année ont été souhaités de la part de l'Équipe Municipale, en ce moment d'échange, de partage et que 2026 vous apporte bonheur,

santé et beaucoup de réussite dans vos projets qui vous tiennent à cœur.



Mr le Maire adressant ses vœux aux Garganvillaraïses



Remise de la Médaille vermeil à Mr Jean-Claude FILIPE pour 30 ans de bons et loyaux services au sein du Conseil Municipal.



Mr le Maire et l'équipe de pétanque des vétérans champions du Tarn-et-Garonne.

# Cérémonies du souvenir

« N'oublions Jamais »

## 8 mai 1945

Jeudi 8 mai à 11 h, étaient réunis devant le monument aux morts, le Maire et les Conseillers Municipaux, précédés des porte-drapeaux communaux, François BERLESE et Denis COMPAING, ainsi que Monsieur CHENUT, délégué des Médaillés Militaires du département, également de Madame La directrice de l'école avec une partie de ses élèves pour perpétuer à célébrer la cérémonie du souvenir.

La patrie porte sa pensée à ceux qui sont morts pour elle et ensuite vers ceux qui ont pour son service tant combattu et tant souffert. Que ce 80<sup>ème</sup> anniversaire de la libération, malgré les tensions qui se profilent dans le Monde, soit porteur de compréhension et de sagesse. Après recueillement, une Marseillaise

chantée à l'unisson et la lecture de la lettre du Ministre des Armées par le Maire Christian VIGNAUX, le verre de l'amitié fût servi dans la salle municipale.



## 11 novembre 1918

C'était il y a 107 ans et comme chaque année devant les monuments de nos communes, les générations se rejoignent pour avoir une pensée émue à tous ceux qui ont laissé leur vie pour que nous ayons la paix.

En effet c'est la foule des grands jours qui a accompagné la directrice de l'école avec ses élèves pour venir se recueillir devant les stèles où sont inscrits les noms de ces anciens Garganvillaraux morts pour la patrie. Après lecture d'un poème, chaque enfant alla déposer une rose au pied du monument. Nos remerciements vont également à nos fidèles porte-drapeaux, Monsieur CHENUT représentant des médaillés militaires du département ainsi qu'à notre Garganvillaraux François BERLESE toujours fidèle au poste.

Le grand absent de ce jour c'est bien sur Alexandre GOGOSZA qui nous a quitté subitement et pour qui nous avons eu une pensée émue.

Après dépôt des gerbes par les élus et Denis COMPAING, représentant des anciens combattants, la Marseillaise résonna ensuite dans les rues du village et après lecture de la lettre de la nouvelle Ministre des Armées Catherine VAUTRIN par le Maire Christian VIGNAUX, la cérémonie se termina dans la salle municipale pour prendre le verre de l'amitié.



La foule des Garganvillaraux au rendez-vous



Les élèves de l'école avec leur Directrice Mme DA PRATO Sylvie

## Section Fonctionnement

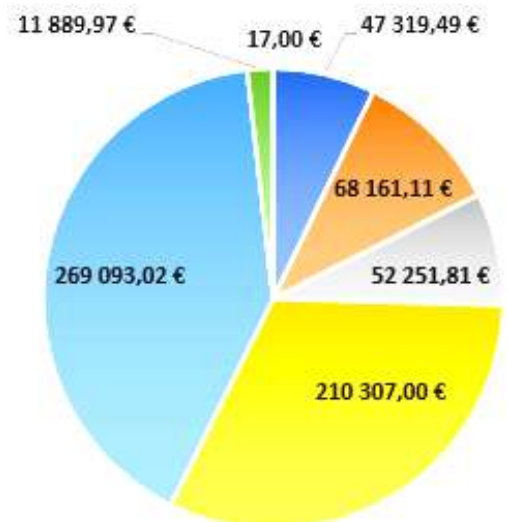
### Dépenses

Réalizations	
Chapitre 011 Charges à caractère général	189 576.81 €
Chapitre 012 Charges de personnel et frais assimilés	273 103.24 €
Chapitre 014 Atténuations de produits	52 855.58 €
Chapitre 023 Virement à la section investissement	0.00 €
Chapitre 042 Opérations d'ordre	120.00 €
Chapitre 65 Autres charges de gestion courante	62 430.07 €
Chapitre 66 Charges exceptionnelles	3 122.58 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>581 208.26 €</b>



### Recettes

Réalizations	
Chapitre 013 Opération d'ordre	47 319.49 €
Chapitre 070 Prod. Services, domaines ventes diverses	68 161.11 €
Chapitre 073 Impôts et taxes	52 251.81 €
Chapitre 731 Dotations et participations	210 307.00 €
Chapitre 074 Dotations et participations	269 093.02 €
Chapitre 075 Autres produits de gestion courante	11 889.97 €
Chapitre 077 Produits financiers	17.00 €
<b>Total des recettes</b>	<b>659 039.40 €</b>



### BALANCE SECTION FONCTIONNEMENT

**Recettes** : 659 039.40€  
**Dépenses** : 581 208.26€  
**Total** : 77 831.14€

## Section investissement

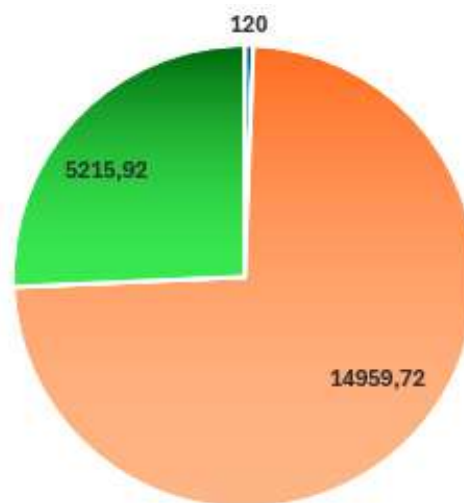
### Dépenses

Réalizations	
Chapitre 16 Immobilisations incorporelles	25 316.64 €
Chapitre 21 Immobilisations corporelles	14 262.21 €
<b>Total des dépenses</b>	<b>39 578.85 €</b>



### Recettes

Réalizations	
Chapitre 040 Opérations d'ordre	120.00 €
Chapitre 10 Dotations, fonds divers, réserve	14 959.72 €
Chapitre 13 Subventions d'investissement	5 215.92 €
<b>Total des recettes</b>	<b>20 295.64 €</b>



### BALANCE SECTION INVESTISSEMENT

**Recettes :** 20 295.64€  
**Dépenses :** 39 578.85€  
**Total :** - 19 283.21€



## ET DANS NOTRE ÉCOLE...



Mr le Maire et son Conseil Municipal souhaitant une bonne rentrée aux familles, élèves et équipe enseignante

L'école de Garganvillar, école de quatre classes depuis 2023, a un effectif stable. La répartition est faite sur des classes de doubles niveaux :

- Classe petite et moyenne section : 24 élèves, enseignante Madame Gonzales Vanessa
- Classe grande section et CP : 15 élèves, enseignante Madame Mouchebeuf Perrine
- Classe CE1/CE2 : 25 élèves, enseignant Monsieur Charensol Jérôme
- Classe CM1/CM2 : 31 élèves, enseignantes Madame da Prato Sylvie

L'année 2025 a été très riche en événements et actions culturelles et sportives. Le projet d'école au niveau culturel est la connaissance du monde en découvrant les 5 continents. Cette année correspondait au continent asiatique. La finalité étant de produire un spectacle. Les élèves ont pu créer grâce à l'intervention d'artistes et d'intervenant pluridisciplinaire.

Muriel Erdödy, musicienne, Julie Puyvert danseuse et Fabien Schmitt animateur dans la création et l'envol de cerf-volant.

Ces intervenants avaient été financés en partie par l'Education nationale puisque le projet s'est enrichi grâce aux actions proposées pour promouvoir l'Education Artistique et Culturelle.( Danse à l'école et Echappée poétique). Comme autres actions, il est à souligner également :

- Ecole et cinéma, pour la classe de CP/CE1
- Les petits champions de la lecture, pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2
- Sortie au musée Ingres Bourdelle.

L'école est également engagée dans l'Education du Développement Durable (EDD). Grâce à son investissement notre établissement est à nouveau labellisé pour trois ans niveau 2.



### Les actions menées :

- Venue d'apiculteurs, notamment Monsieur TORA, de Garganvillar
- Mise en place d'une Aire Terrestre Educative qui est labellisée depuis 2025 en présence d'Aurélien Coste (**directeur général d'Etcé Terra, Bureaux d'études en environnement et travaux de génie écologique**) venu pour faire un inventaire d'insectes de notre aire.
- Tous les élèves de l'école ont été sensibilisés au tri/recyclage et à la réduction des déchets grâce à Monsieur Delalain animateur de la *SIRTOMAD* qui propose aux établissements scolaires des animations et des ateliers gratuits.
- Visite de la ferme de Réalville (Merci à la fédération de chasse de Garganvillar qui a pris en charge le transport).
- Nettoyons la nature action menée sur la journée du sport à l'école. Nous félicitons les Garganvillairais puisque notre environnement est propre, très peu de déchets ont été ramassés pourtant les kilomètres additionnés par tous les participants a représenté près de 800kms.
- Carnaval : Tous les élèves ont pu profiter de l'intervention des résidents du Foyer du Baradis de Lavit de Lomagne pour travailler les rythmes de la Batucada. Ainsi le jour de Carnaval ils étaient avec nous sous la direction de Xavier Gide éducateur spécialisé musicien. Nous les remercions encore et nous aurons le plaisir de les retrouver pour le Carnaval de 2026.



Le sport est également très présent grâce à l'USEP qui organise notre année sportive grâce aux différentes rencontres qui nous permettent de retrouver les écoles du Beaumontois.

A cela se raccroche l'initiation à la balle ovale pour tous les élèves de l'élémentaire avec l'intervention de Sylvain Delpech éducateur sportif du club de Beaumont de Lomagne.

Le vélo fait partie également des actions de l'école pour le cycle 3. Le savoir rouler est travaillé sur l'année pour permettre à tous les élèves de CM1CM2 de circuler en vélo sécurisés.

Le savoir nager pour tous les élèves quittant l'école est également un de nos objectifs. En effet grâce à la participation financière de la mairie, tous les élèves depuis la petite section profitent de 8 séances chaque année depuis la création de la piscine Conflu'O de Castelsarrasin.

### **Vivre ensemble : Séjours éducatifs**

Chaque élève de l'élémentaire a pu vivre des temps de partage afin d'alimenter leur culture et leur imaginaire :

- La classe de CP/CE1 est allée à Labenne Océan pendant trois jours.
- Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 sont allées à Saint-Geniès en Dordogne pour un voyage dans le passé et visiter le Moyen Age.

L'année s'est terminée avec la venue du Père Noël dans sa calèche (merci à la mairie de Lafitte) avec dans sa hotte de nombreux cadeaux (Merci au comité de bienfaisance de Garganvillar et la mairie de Labourgade)

Les sorties sont nombreuses et ne pourraient se faire sans la participation de nombreux parents d'élèves et grands-parents d'élèves que nous remercions énormément.

### **L'équipe enseignante**

#### **Procédure d'inscription pour l'année 2026/2027**

Après avoir déposé le dossier en mairie vous êtes contactés pour l'admission qui se passe en deux temps : une rencontre avec l'enseignante pour un atelier avec l'enfant et un entretien avec la directrice pour la partie administrative.

#### **Les horaires de l'école :**

**Lundi, mardi, jeudi, vendredi**  
**9h00- 12h00**  
**13h30- 16h30**

#### **Service garderie :**

**Matin : 7h30 - 8h50**  
**Soir : 16H30 -18H30**



# GARGANVILLAR



RÉVEILLON 2025-2026



# Club Country

La pratique de la Country contribue au bien être physique, à la mobilité, l'équilibre et l'endurance, tout en favorisant la bonne humeur et la convivialité.

**Les cours ont lieu le mardi soir de 19h à 20h.**

Chaque séance débute par un petit échauffement, généralement par la révision des danses déjà apprises, et se termine autour de discussions et de partages toujours intéressants.

La participation au cours est régulière et motivée, l'entraide et la bonne humeur sont de mises.

Vers le mois de mai, nous organisons une sortie de façon à passer un moment avec nos conjoints.

Cette année, nous sommes allés à Thiviers en Dordogne. Nous avons visité Brantôme, très beau village avec son pont coudé pas loin de Bergerac-Périgueux. Nous logions au gîte « Domaine de la Rebière » où nous avons passé un agréable Week-end.

Un grand merci à notre professeur Michel PETER et sa femme Jeannine, toujours à nos côtés même à notre grande soirée du Réveillon avec toute l'aide qu'ils nous apportent.

Merci à la municipalité de contribuer au bon déroulement de nos activités par la mise à disposition des salles.

Le bureau



**Nos cours**

# Nos sorties

## BRANTÔME

Château de la Hierce



Brantôme-en-Périgord, plus communément appelé Brantôme, est un petit village de Dordogne (région Nouvelle-Aquitaine) connu pour son charme, ses petits coins naturels et ses visites pittoresques. Surnommé la Venise du Périgord, ce village est à couper le souffle ! Chaque pas dans Brantôme vous permet de découvrir de nouvelles merveilles. Le village s'articule principalement autour de son abbaye bénédictine et de ses grottes. La légende populaire raconte que ce fut Charlemagne, le roi franc, qui fonda l'abbaye en 769. On raconte qu'il aurait fait don à l'abbaye des reliques de Saint Sicaire, l'un des innocents massacrés par le roi Hérode, attirant ainsi de nombreux pèlerins.

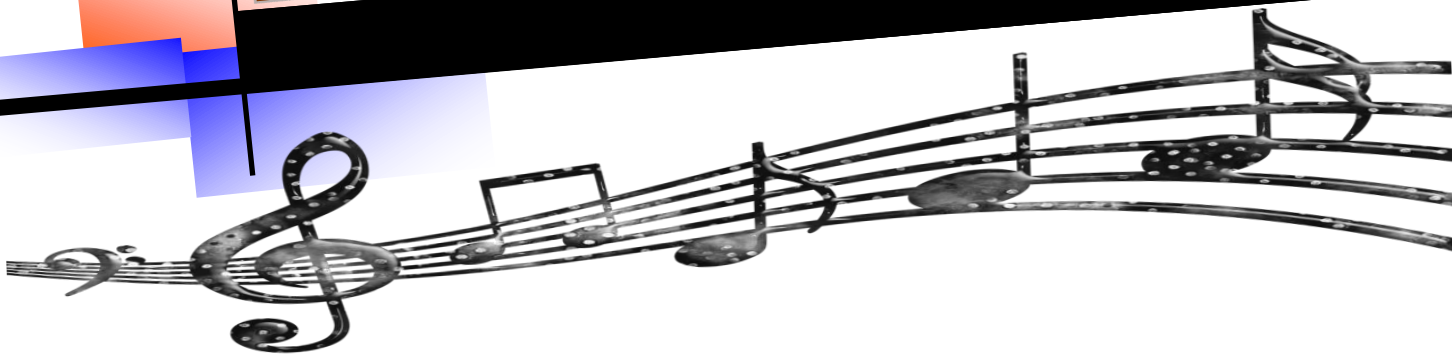


Domaine  
de la  
Rebière  
Gîtes de groupes  
en Périgord



Bonne humeur, produits locaux et sans perdre le rythme!

# La chorale



Créée depuis de longues années, la Chorale regroupe un noyau de joyeux mélomanes qui se réunissent sous la houlette de notre Chef de Chœur Mélanie.

Avec une touche de modernité dans le choix des chansons, elle organise et dirige les répétitions hebdomadaires. Chaque lundi, de 14h à 15h30, le groupe de passionnés se retrouve dans la Maison des Aînés.

En fin de répétition, un petit goûter vous est proposé et l'après-midi se termine par quelques parties de belote.

Nous animons les repas de fin de saison fin Juin et de fin d'année organisés par le Club des Aînés.

Chanter, c'est bon pour le moral et la santé ; si pratiquer cette activité en toute simplicité et dans un esprit convivial vous intéresse, vous pouvez nous rejoindre.

L'association « Chorale de Garganvillar » vous réservera le meilleur accueil.

## Le bureau



Les choristes Garganvillaraux aux côtés de Mélanie (1ère en partant de la droite) dans la Maison des Aînés



L'association Arc-en-jeux vous accueille tous les 15 jours le samedi après-midi. Vous pouvez jouer à la belote, au tarot et à des jeux de sociétés. Tous les nouveaux venus seront accueillis avec plaisir.

Le bureau



21 juin sortie à Lauzerte



## Dates à retenir :

- ♦ 07/02/2026 à 14h30 « Dégustation de crêpes »
- ♦ 21/02/2026 à 14h30
- ♦ 07/03/2026 à 14h30
- ♦ 21/03/2026 à 14h30
- ♦ 04/04/2026 à 12h00 « Omelette pascale à la Salle des Aînés »
- ♦ 18/04/2026 à 14h30
- ♦ 02/05/2026 à 14h30
- ♦ 09/05/2026 à 12h00 « Repas de fin de saison + dégustation des fraises dans notre salle »



Parties de cartes Salles des Aînés



Courant juin nous prévoyons une sortie en extérieur avec possibilité de continuer l'après-midi pour ceux et celles qui le souhaitent.





### *Pourquoi s'inscrit-on à notre club?*

**Pour rompre l'isolement** qui guette chacun de nous en vieillissant, **retrouver des amis, se distraire, oublier les soucis** quotidiens grâce à quelques rencontres ou quelques sorties.

#### **En 2025, nos adhérents ont eu maintes occasions de se retrouver :**

**Le Vendredi 31 janvier 2025** a eu lieu l'Assemblée Générale du club. La présidence a été assurée par Monsieur Guy ASTIÉ qui a donné le compte rendu moral et financier de la saison passée.

Le renouvellement des cartes d'adhésion a été effectué. La cotisation annuelle s'élève à 15 euros par personne.

A midi, nous avons partagé un repas avec assiette composée, daube, pâtes, fromages, salade de fruits et bien sûr la traditionnelle coque des rois.

Nos adhérents Francine DIRAT et Michel GILLES ont été élus reine et roi d'un jour, lesquels ont reçu respectivement, en guise de présent, un coffret gourmand.

#### **Nous participons aux concours départementaux de belote et de pétanque.**

- **Le mardi 11 février** s'est déroulée la sélection belote à Castelmayran en vue de la finale départementale à BIOULE le 25 mars. Monique NOTEL et Maryse ASTIÉ ont représenté notre club sans accéder aux phases finales.
- **Le mercredi 23 avril** a eu lieu la première journée de pétanque, 2 triplettes masculines et 1 triplette féminine du club ont participé.
- **Le mercredi 21 mai** s'est déroulée la deuxième journée de pétanque, 2 triplettes ont participé.

Malgré une participation de bonne facture, aucune triplette n'a été qualifiée pour les compétitions régionales.

#### **Concours de pétanque**

- **Le jeudi 3 juillet** certains de nos adhérents ont participé au concours amical de pétanque à Castelmayran.
- **Le jeudi 23 septembre**, notre club Générations Amitié et Loisirs a organisé un concours amical de pétanque au boulodrome de Garganvillar qui s'est terminé par un repas en toute convivialité.

#### **Concours de belote**

**Le Vendredi 6 juin** notre club a organisé un concours de belote interclubs à la salle des Aînés qui s'est terminé par le pot de l'amitié.

/...

### Pour les goûters

- **Le vendredi 7 mars** , notre association a fêté la chandeleur en organisant un petit loto qui a précédé la dégustation des crêpes confectionnées par les bénévoles du club.
- **Le vendredi 25 avril** , petit loto suivi de la dégustation de fraises.
- **Le vendredi 11 octobre** a eu lieu un petit loto suivi d'un goûter.

### Pour les repas

Le repas de fin de saison Club des Aînés/Chorale s'est déroulé **le Jeudi 26 juin 2025** au restaurant «Le Saint Porquier» animé par la Chorale de Garganvillar.

Le repas de fin d'année a eu lieu le **lundi 15 décembre 2025** dans la maison des Aînés. Il a été préparé par les bénévoles du club et animé par la chorale sous la houlette de Mélanie, chef de chœur.

### Pour les sorties

- **Le vendredi 16 mai** notre club a organisé une sortie au Cabaret «Les Folies Fermières» à GARRIGUES (Tarn) où 42 adhérents avec la participation des clubs voisins ont passé une journée très agréable.
- **Le jeudi 18 septembre**, notre club a participé à la Fête du secteur qui s'est déroulée à Castelmayran.
- **Le jeudi 25 septembre** a eu lieu la Fête Régionale au Marché Gare à Montauban. Une délégation du Club a participé à la manifestation.



### Pour la marche de santé du vendredi matin

Tous les vendredis, nous vous proposons une randonnée pédestre, marche de santé de 4 à 5 kilomètres, avec un départ à 9 heures précises devant la maison des Aînés, et en fonction des conditions climatiques.

Que la nouvelle année apporte, à vous tous et à vos familles, une très bonne santé. Qu'elle nous permette de nous retrouver dans l'amitié et la bonne humeur tout au long de l'année 2026.

Le bureau





# SORTIE A GARRIGUES

« Les Folies Fermières »



Repas « aux folies fermières »



# SweetForm82

## 5 ans de sport, de bonne humeur et de convivialité !



Depuis cinq ans déjà, l'association SweetForm82 prouve qu'on peut faire rimer activité physique, détente et joie de vivre. Ici, pas de routine : chaque séance est un moment chaleureux où l'on bouge, où l'on rit, et où chacun trouve naturellement sa place.

Portée par l'énergie d'Élodie, animatrice diplômée DE et passionnée, l'association propose des cours accessibles à tous, quel que soit son niveau.

Grâce à sa pédagogie, son humour et son sens de l'adaptation, elle guide les participants en toute bienveillance : correction des postures, explications claires, variété des exercices... tout est pensé pour progresser sans pression et sans risque de blessure.

Loin des clubs trop stricts, SweetForm82 revendique une ambiance simple et authentique, fidèle à l'esprit de nos villages. On peut arriver en retard, écouter son corps, ajuster son effort... et ça fonctionne ! Les adhérents se renouvellent et sont toujours plus

fidèles pour partager cette philosophie sportive décomplexée.

Les cours ont lieu **tous les lundis** à la Salle des Bals de Garganvillar (et de Novembre à Mars, au Foyer des Ruraux d'Angeville), avec **renforcement musculaire de 19h à 20h**, suivi d'une séance de **yoga de 20h à 21h**. Le tout pour seulement **70 € l'année**. Et bonne nouvelle : **on peut adhérer à tout moment**.

Envie d'essayer ? Venez rencontrer l'équipe, tester une séance et découvrir cette ambiance unique qui fait la force de notre association SweetForm82. Une chose est sûre : vous repartirez avec le sourire.

**Facebook : Association Sweet Form 82/ @sweetie82**

**Mail : [sweetform82@gmail.com](mailto:sweetform82@gmail.com)**



(ci-dessous) Cours motivé au Foyer des ruraux d'Angeville



(ci-dessus) Séance animée à la Salle des fêtes de Garganvillar



# Les échos du foot

## FC LOMAGNE 82 accède au niveau *régional*

Enfin !!!

Depuis plusieurs saisons l'équipe fanion flirtait avec la montée. Malgré de très bons résultats et un effectif de qualité la montée en régional nous échappait de peu chaque année. 2025 nous a enfin sourit et les résultats du début de saison en régionale 3 sont encourageants puisque nous sommes dans la 1<sup>ère</sup> partie du classement (5<sup>ème</sup>) et le maintien pratiquement assuré.

Un coup de chapeau aux féminines qui réalisent de très bons résultats chaque année et sont enfin récompensées cette fois en étant championnes du Tarn et Garonne.

L'équipe 2 se maintient difficilement en départementale II dans une poule constituée d'équipes fanion ce qui est malgré tout un vrai exploit. Les résultats du début de saison nous permettent déjà d'entrevoir le maintien beaucoup plus facilement cette saison (4<sup>ème</sup>).

L'équipe 3 malgré des résultats très moyens dans la deuxième partie du championnat accède en départementale III.

Les 17 ans comme depuis plusieurs saisons jouent en championnat Territoire (Lot, Tarn, Aveyron) ce qui souligne la qualité de la formation et récompense le travail de tous les éducateurs de l'école de foot.

Les 15 ans ont joué les premiers rôles dans le championnat de départementale 1.

L'école de foot du FC Lomagne c'est fait une belle place dans le département grâce à ses bons résultats dans toutes les catégories d'âge.

Un petit mot sur les moins jeunes où la convivialité occupe la part la plus importante : une équipe loisir évolue régulièrement les vendredis soir à Garganvillar et une autre à Beaumont.

Notre école de football accueille les enfants dès l'âge de 5 ans désireux de faire du sport. Notre priorité en ce qui les concerne reste la recherche du plaisir, l'intégration sociale, le

respect envers les partenaires, les adversaires et l'arbitre.

Les catégories moins de 7 ans et moins de 9 ans s'entraînent dans leur village respectif encadrés par des éducateurs à 14h tous les mercredis sur le terrain du Moulin à Vent pour Garganvillar.

N'oublions pas : ce n'est qu'un jeu et ce ne sont que des enfants !

Encore un grand merci à la municipalité pour son intéressement à notre sport qui assure la pérennité d'une activité sportive dans notre village.

JC FILIPE 07 70 39 67 87





L'Assemblée Générale de la Pétanque Garganvillaraise a eu lieu le samedi 22 novembre en présence de nombreux licenciés et du Président du CD 82.

Après un petit mot du Président Albert VIRIATO, le Bilan Financier a été détaillé par le trésorier et l'assistance a pu constater la bonne santé du club cette année encore.

Le bilan sportif s'est attardé sur la participation du Club à tous les championnats départementaux par équipe :

**3 équipes vétérans, 2 équipes féminines** dont une entente avec Beaumont de Lomagne, **2 équipes en jeu provençal et 5 équipes open.**

3 de nos équipes ont eu la chance d'aller aux phases finales.

- **L'équipe 1 vétérans**, premier de leur poule invaincue cette saison, s'offre l'accession en 2<sup>ème</sup> division et nous ramène le titre de Champion Tarn-et-Garonne.
- **L'équipe 2 open**, second de leur poule s'incline en finale contre Grissoles mais s'offre l'accession en 1<sup>ère</sup> division.
- **L'équipe 1 féminine**, s'incline en quart de finale.

Espérons une saison aussi riche que la précédente; la relève est assurée, notamment avec nos cadets qui sont devenus Champions Tarn-et-Garonne doublette.

## **Projets 2026**

- Loto le 27 mars et soirée d'hiver en préparation...
- Jeudi 14 mai : tête é tête le matin et doublette seniors et féminine l'après-midi
- Dimanche 31 mai : triplète provençal en 3 parties limité 16 équipes
- Dimanche 5 juillet : triplète mixte
- Lundi 20 juillet : toutes catégories
- Mardi 8 septembre : doublette vétérans 4 parties.

Cette assemblée a été suivie de notre repas de fin d'année et de notre bal annuel.

Le Président, ainsi que tous les membres du bureau souhaitent remercier tous les sponsors et vous souhaitent une très belle année.



## **Les équipes féminines**



Equipe des vétérans



Equipe des cadets



Equipe 1



Equipe 4



Equipe 2



Equipe 3



Equipe 5



# Trail de Terrides



Le dimanche 31 août avait lieu la 7<sup>ème</sup> édition du trail de Terrides avec le partenariat de Rrunning Montauban, Terres des Confluences et du Conseil Départemental 82 par l'intermédiaire de Mr DEPRINCE toujours prêts à aider les événements mettant en valeur le territoire.

La manifestation était délocalisée cette année à la salle polyvalente. Une vraie réussite !

Près de 300 inscrits entre les 2 trails, la randonnée et la course enfants.

Les parcours toujours aussi exigeants et magnifiquement tracés dans le parc du château de Terrides font le bonheur des coureurs quel que soit leur niveau.

**Sur le 22 km** victoire de Nicolas MIQUEL en 1h33'04'' et de Laetitia Marty (Team Binouze) chez les filles en 2h02'41''.

**Sur le 13km** Bruno THERON l'emporte en 57'03' et chez les filles Perrine VERNOOIJ franchit la première l'arche d'arrivée avec un temps de 1h04'30''.

Tous les lauréats ainsi que les 1<sup>er</sup> de chaque catégorie d'âge étaient récompensés par des produits du terroir (Crème de marrons et noisettes de Yoan Miramont, ail de Sébastien Guiraud, miel de Valérie Sarraut, gâteaux Poult et melons du Bénéac).

L'évènement permet ainsi de contribuer à faire connaître nos produits artisanaux et notre patrimoine local. Des dotations très généreuses puisque le 1<sup>er</sup> et la 1<sup>ère</sup> du 22 repartaient aussi avec une paire de chaussures de chez Rrunning Montauban.

Bruno THERON et Perrine VERNOOIJ les plus rapides sur le 1<sup>er</sup> km du 13km remportaient chacun un jambon.

Une mention spéciale aux Garganvillairais Valérie BILLA 1h47'48'', Sandrine HELEC 1h52'22'', William HOAREAU 1h29'07'' et Yoan MIRAMONT 1h45'25'' qui ont osé le 13 km.

Tout Garganvillar vous attend pour vous encourager sur le 22 km cette année.

**4 bons achats de 100€** chez Rrunning Montauban étaient tirés au sort parmi les finishers du 22km.

150 convives ont participé au repas et apprécié notre fameuse éclade (80 kg de moules) qui fait notre renommée.

Un grand merci, un **TRES GRAND MERCI** à tous les bénévoles fidèles qui font la réussite de cette manifestation chaque année.

La prochaine édition est programmée pour le dimanche **30 août 2026**.

Valérie  
BILLA



Sandrine  
HELEC



William  
HOAREAU



Yoan  
MIRAMONT





# Association Communale de Chasse Agréée



Cette année encore, nos manifestations ont rencontré un grand succès, l'ACCA tient sincèrement à vous remercier pour votre participation et votre enthousiasme.

Cette année, grâce à l'aide de la commune et de la fédération des chasseurs, notre salle a pu obtenir l'agrément de centre de collecte, ce qui prouve que notre salle de pelage et notre chambre froide sont aux normes de la DSV.



Par la suite, le 4 et 5 juillet, nous vous invitons à notre traditionnel ball-trap afin de partager un moment de convivialité tous ensemble.

L'ACCA se tient à la disposition des agriculteurs et des habitants de la commune :

- pour tout problème de dégâts dû aux animaux nuisibles, plusieurs piègeurs sont prêts à intervenir.
- pour le maintien et la réalisation de jachères « faune sauvage », plantations et entretiens de haies, et de tout aménagement du territoire favorable à la faune.

Le bureau

## MAIRIE

Le secrétariat de mairie est ouvert les:

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 9h à 12h

Retrouvez nos actualités sur

Ou sur « Garganvillar.fr »



## Recensement des jeunes de plus de 16 ans

- Depuis janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.
- Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le 16ième anniversaire.

Remarque : chaque jeune Français qui devient majeur est désormais inscrit automatiquement sur les listes électorales. La mairie informe par courrier le nouvel électeur de son inscription, sans qu'il n'ait de démarche à effectuer. Si toutefois l'inscription n'a pas pu avoir lieu, il est toujours possible de régulariser la situation auprès de la mairie ou du tribunal d'instance.

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les personnes qui remplissent les conditions d'inscription peuvent s'inscrire sur les listes électorales au secrétariat de mairie tout au long de l'année en cours.

Pour remplir le formulaire, veuillez vous munir d'un justificatif de domicile.

## AGENCE POSTALE

L'agence postale est ouverte :

- Du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45  
(Levée du courrier 9h00)
- Fermé le samedi.

Les colis et lettres recommandées doivent être déposés avant 11h30. Passé cet horaire aucun enregistrement recommandé, colissimo ou retrait de numéraire) ne pourra être assuré.

**Téléphone : 05 63 95 60 10**

## ÉCOLE COMMUNALE

École primaire : **09 67 46 65 29\***

École maternelle : **05 63 95 32 36**

(\* nouveau numéro )

# TELETHON



## Marche des bénévoles du Téléthon 2025

**L'AFM TELETHON est une association de malades et de parents de malades qui mène un combat sans relâche contre les maladies génétiques rares, évolutives et lourdement invalidantes, et comme chaque année, Garganvillar à son niveau fait parti du maillon qui permet de faire évoluer la recherche.**

**Pour cela il a été organisé une marche de 10 km, un repas préparé par des bénévoles, parties de cartes, plus la mise en place d'une urne pour recevoir les dons. Cette journée a permis de récolter la somme de 900€. Ce montant a été remis à notre coordinatrice Françoise GENETTI référente départementale.**

**Grand merci aux généreux donateurs et aux participants à cette journée de solidarité.**

# Passage à la Fibre

## L'arrêt du service téléphonique cuivre à Garganvillar pour le courant d'année 2028



Le Syndicat mixte **Tarn-et-Garonne Aménagement** (anciennement Tarn-et-Garonne Numérique) avec son partenaire **Octogone Fibre** ont engagé la couverture de l'ensemble du Tarn-et-Garonne avec la technologie fibre optique.

En plus d'être sensible aux aléas météorologiques et à l'humidité, le réseau cuivre (téléphonie et internet haut débit ADSL) a atteint ses limites en termes de capacités de débits et ne répond plus aux besoins des usagers, qui sollicitent désormais le très haut débit offert par la fibre optique. C'est pourquoi Orange (ex. France Telecom), propriétaire de ce réseau historique, a annoncé fin 2019 sa volonté de le fermer progressivement d'ici 2030.

L'éligibilité de tous les foyers à la fibre va permettre d'engager **l'arrêt du réseau téléphonique cuivre (et ADSL)** puis de son démontage qui suivra.

A Garganvillar, **60 %** de la population bénéficie de ce service, soit 207 foyers raccordés sur 347 (au 23 octobre 2025).

Le raccordement à ce nouveau réseau fibre est incontournable, il est donc important de l'anticiper sereinement pour le faire dans de bonnes conditions.

Test d'éligibilité à réaliser sur : <https://www.octogone-fibre.fr/eligibilite/>

Pour tous les usagers qui souhaitent maintenir un service téléphonique ou internet fixe, il devient donc indispensable d'engager sa démarche en souscrivant à un abonnement à la fibre auprès de l'opérateur de son choix. en remplacement de l'abonnement téléphonique et/ou internet, et de bénéficier d'un raccordement pris en charge dans le cadre du programme (sauf si des travaux structurants (fourreau ou poteau à installer, par exemple) sont à prévoir sur sa partie privée).

### Nouvelle habitation – rénovation :

Afin d'obtenir un référencement de son habitation et pour obtenir son Point d'Accès au Réseau (PAR) gratuitement, dans le cadre d'une nouvelle construction ou d'une rénovation, vous devez aller sur le lien : <https://www.octogone-fibre.fr/preparer-le-raccordement-au-reseau-fibre/>

(liste disponible sur : <https://www.octogone-fibre.fr/le-projet-tres-haut-debit/operateurs/>)

## Opérateurs présents sur le réseau



31 06  
bouyguestelecoms.fr



10 44  
free.fr



09 80 50 12 12  
kiwi-fibre.fr



34 20  
nordnet.com



09 72 54 05 47  
occitanet.fr



39 00  
orange.fr



09 73 01 10 00  
ozone.net



10 99  
sfr.fr

## Rappel sur l'élagage :

La question de l'entretien des abords des réseaux de communications électroniques et, en particulier, de l'élagage des arbres à proximité des lignes aériennes de télécommunications est régulièrement posée. Contrairement aux réseaux électriques et afin de prévenir l'endommagement des équipements des réseaux de communications électroniques, **il revient aux propriétaires des terrains situés à proximité de ces réseaux d'entretenir les abords**, via des opérations de débroussaillage, de coupe d'herbe et surtout d'élagage des arbres. D'après l'article 85 de la loi du 7 octobre 2016 « **Pour une République numérique** ».

La loi du 23 novembre 2018 (ELAN) a élargi ce dispositif aux réseaux de communications projetés. Pour information, **l'élagage est autorisé du 1<sup>er</sup> août au 31 mars**.

Vous constatez un dommage sur la fibre optique ?

N'attendez pas, vous pouvez faire la déclaration vous-même sur la plateforme :

<https://dommages-reseaux.altitudeinfra.fr/?DSP=Octogone>

## Rappel

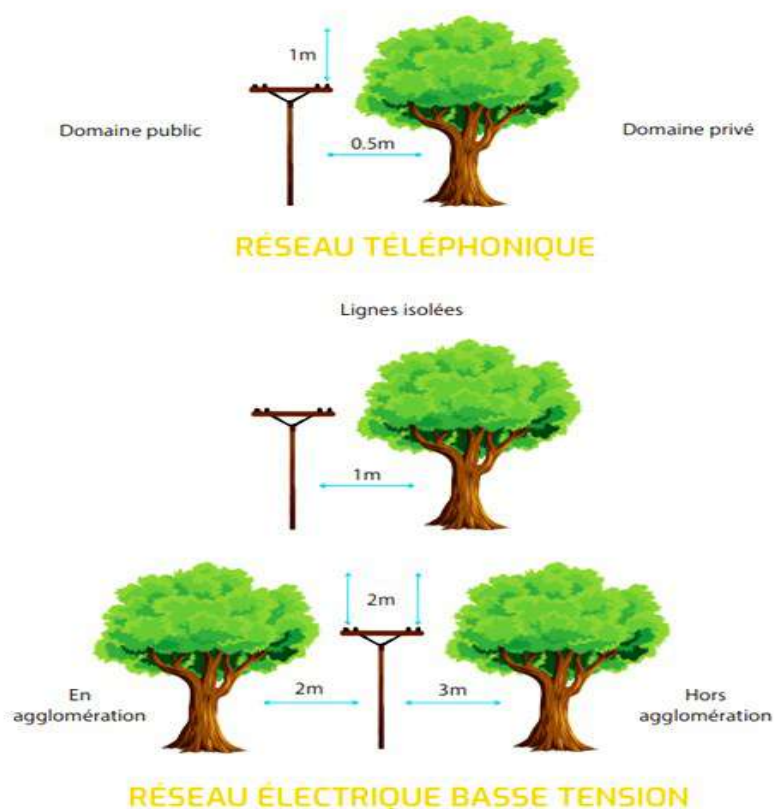
:

Même si l'interlocuteur des usagers reste **toujours** l'opérateur commercial (souscription de l'abonnement), **Tarn-et-Garonne Aménagement** reste disponible en cas de souci de raccordement au :

- 05.67.05.52.00 ou
- [contact@82amenagement.fr](mailto:contact@82amenagement.fr)

Plus d'informations sur :

- <https://82amenagement.fr>
- <https://www.octogone-fibre.fr/>





## Opérateur d'infrastructure spécialisé dans la fibre optique

Depuis 2001, Altitude Infra s'engage auprès des acteurs publics pour la mise en œuvre de leur stratégie d'aménagement numérique et compte parmi les leaders sur le marché français.

Spécialiste du déploiement, de l'exploitation et de la commercialisation de réseaux fibre optique, Altitude Infra s'adresse à l'ensemble des opérateurs de services grâce à un catalogue de services neutre.

### Préparez le raccordement au réseau fibre de vos projets immobiliers

Nous vous accompagnons dans la réussite de votre projet neuf en préparant les infrastructures permettant le raccordement de votre logement au réseau fibre optique.

Vous rénovez un bien et vous souhaitez raccorder votre logement à la fibre optique, rendez-vous sur le site « [Altitude-infra.fr](http://Altitude-infra.fr) » et laissez vous guider.

VOUS SOUHAITEZ NOUS CONTACTER ?

En TARN-ET-GARONNE

05 32 64 00 80



Sélectionnez notre agence sur votre territoire, vous trouverez ici, tous les renseignements :

- Pour passer à la Fibre Optique : Rubrique "**Particuliers**"
- En cas de problème, remplissez le formulaire dans la rubrique "**Aide et contacts**"



#### Expert en infrastructure fibre

Filiale de la société Altitude Infra spécialisée dans la gestion et l'exploitation des infrastructures de fibre optique pour plus de 5 millions de logements.



#### Accompagnement de A à Z

Nous vous proposons une offre complète, de l'étude préliminaire aux travaux d'adduction jusqu'à l'éligibilité à la fibre optique du ou des logements concernés par votre projet.



#### Respect des normes en vigueur

Notre expertise dans la conception et la construction des infrastructures de fibre optique, nous permet de prendre en charge dans le respect des règles de l'art les interventions de génie civil sur le domaine public nécessaires à votre adduction.

# URBANISME

## Les autorisations d'urbanisme selon les travaux

## RAPPELS

TYPES DE TRAVAUX	DEMANDE DE TRAVAUX
<b>NOUVELLE CONSTRUCTION ET/OU ANNEXE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Maison,</li><li>• Garage,</li><li>• Abris de jardin ou voiture</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Permis de construire</b> si construction supérieure à 20m<sup>2</sup></li><li>• <b>Déclaration préalable</b> si construction inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup></li><li>• <b>Aucune formalité</b> si construction inférieure ou égale à 5m<sup>2</sup></li></ul> <p><b>Attention dans la zone du bourg :</b> pour la mise en place d'un abri de jardin ou carport avec toiture, seuls les bacs aciers de couleur rouge sont admis par le PLUIh.</p>
<b>TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE EXTENSION OU ANNEXE ACCOLÉE :</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Agrandissement, surélévation,</li><li>• Garage, véranda etc...</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Permis de construire</b> si construction supérieure à 20m<sup>2</sup></li><li>• <b>Déclaration préalable</b> si construction inférieure ou égale à 20m<sup>2</sup></li><li>• <b>Aucune formalité</b> si construction inférieure ou égale à 5m<sup>2</sup></li></ul> <p><b>Attention :</b> entre 20m<sup>2</sup> et 40m<sup>2</sup>, un permis de construire est obligatoire si les travaux portent la surface totale de la construction (existante + nouvelle) à plus de 150m<sup>2</sup> une fois les travaux achevés, ce qui implique le recours à un architecte.</p>
<b>CHANGEMENT DE DESTINATION</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Déclaration préalable</b> sans travaux modifiant les structures porteuses ou la façade du bâtiment.</li><li>• Permis de construire avec travaux modifiant la structure porteuse ou la façade du bâtiment.</li></ul>
<b>TRAVAUX MODIFIANT L'ASPECT EXTERIEUR D'UN BATIMENT EXISTANT :</b> Création d'ouverture, de changement de fenêtre, pose de panneaux solaires, ravalement de façade, changement de couleur de crépis construction d'un mur de clôture, etc.	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Déclaration préalable</b></li></ul>
<b>INSTALLATION D'UNE PISCINE ENTERRÉE OU HORS SOL</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Permis de construire</b> si le bassin est supérieur à 100m<sup>2</sup></li><li>• <b>Déclaration préalable</b> si le bassin est compris entre 10m<sup>2</sup> et 100 m<sup>2</sup></li><li>• <b>Aucune formalité</b> si construction inférieure ou égale à 10m<sup>2</sup></li></ul>
<b>DIVISION EN VUE DE CONSTRUIRE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Déclaration préalable et Permis d'Aménager</li></ul> <p>Lôtissement prévoyant la création ou l'aménagement de voies, d'espaces ou d'équipements communs à plusieurs lots destinés à être bâtis et propre au lotissement ou un projet situé dans un périmètre d'un site patrimonial remarquable, des abords des monuments historiques ou d'un site classé ou en instance de classement.</p>
<b>CLÔTURE</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Déclaration préalable</b> en secteur protégé, secteur délimité par le PLUIh</li><li>• <b>Permis de construire</b> si la clôture est prévue dans le cadre d'une nouvelle construction</li></ul>
<b>DÉMOLITION D'UN BÂTIMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Permis de démolir en secteur protégé ou délibération de la mairie</li><li>• Permis de construire, Permis d'aménager si la démolition est prévue dans le cadre d'une des deux demandes.</li></ul>

Voici la liste des personnes de la commune dont l'activité professionnelle peut vous être utile au quotidien.

- BARON Pablo, entretien parcs et jardins : 05 63 32 36 41
- BOULANGEOT Daniel, artiste peintre : 05 63 94 46 27
- BOY Jérôme « Homme de main » : 07 67 10 34 34  
Rénovation , Agencement, Paysagisme.
- BRIGITTE Coiffure, « le Bourg » 05 63 95 64 48
- CABALONGA Raymond, auto - entrepreneur Multiservices : 06 22 47 43 07
- CABIANCA Savério, Entreprise BTP SAS Sud Terrassement 06 38 01 87 57
- CAMION « L'Indécise pizza » cuite au feu de bois 06 30 92 11 60
- CAMPING DES ÉTANGS, Société BGR : 09 67 29 02 28
- CENTRE EQUESTRE « Le haras de Clairima » 06 24 75 61 87
- DANGAS Virginie, coiffure à domicile : 06 61 89 13 93
- FOUCHER Anthony - - - DJ Evènementiel 06 06 65 58 84
- GOSSO Solène (personnalisation d'objets) « **MAGRY CRÉA** » *mail : <https://magrycrea.mywebsselfsite.net>*
- GRELLOU Vincent, électricien : 06 83 83 94 25
- GUMIERO Johnny, plombier chauffagiste : 05 63 04 74 17
- LANIC Aurore, assistante maternelle agréée : 06 75 91 22 56
- LEGEARD Christophe et Estelle « Chambres d'hôtes et gîte » 06 03 11 30 29
- LE GRAN JOUAN, bois de chauffage, Mr DAUZIECH Mikael : 06 77 17 48 05
- MIRAMONT Yohann, producteur marrons et noisettes 06 45 04 11 54
- NOUNOU BLANDINE, assistante maternelle agréée: 07 68 78 25 12
- QUALISOL, coopérative agricole : 05 63 95 63 43
- VIGNAUX Patrice, producteur de gazon, 06 85 62 50 15
- VIZIER Nicolas, auto entrepreneur multiservices (BTP) : 06 72 72 33 63

# Etat civil

## Mariages



**DASTE Sandra et  
VAN BLERK Andries Petrus**  
22 août 2025

**FLORES Melissa et  
DELBOUBES Gabriel**  
22 septembre 2025  
(Photo non fournie)


## Nos peines

♦ **GILARD Arlette**  
Née le 05/05/1949  
Décédée le 18/01/2025

♦ **BERTILLON Christian**  
Né le 22/01/1956  
Décédé le 30/11/2025

♦ **FÉDELE Angel**  
Né le 25/09/1951  
Décédé le 05/02/2025

♦ **BAL Marie-Jeanne**  
Née le 28/08/1936  
Décédée le 01/12/2025

♦ **GILLES Jean**   
Né le 30/04/1929  
Décédé le 10/02/2025



fabrication de pain, de viennoiseries, de petits gâteaux et de coques dont il n'a jamais révélé la recette.

Participant actif à la vie communale et associative, il a été aussi un client fidèle de notre dépôt de pain de 2015 à 2024.

Après avoir lutté avec courage face à la maladie, il peut reposer en paix.

Son départ laisse un grand vide, mais aussi de très beaux souvenirs à ceux et celles qui l'on connu.

♦ **GRELLOU Régine**  
(Née FALBY)  
Née le 14/06/1934  
Décédée le 23/03/2025

♦ **JAUBERT Roger**  
Né le 10/06/1941  
Décédé le 29/03/2025

« Jeannot », papi GILLES » pour ses proches et amis s'en est allé, après une vie riche, pleine de passion pour sa famille, ses amis et son métier. Il avait été le boulanger de Garganvillar, avec son épouse, de 1970 jusqu'à sa retraite en 1992. Généreux, il ne comptait pas ses heures à la

♦ **ETIENNE Gilbert**  
Né le 09/10/1935  
Décédé le 11/04/2025

♦ **LERM Jeannine**  
(Née VERGÉ)  
Née le 02/07/1938  
Décédée le 11/04/2025

♦ **GOGOSZA Alexandre**  
Né le 25/09/1939  
Décédé le 26/05/2025

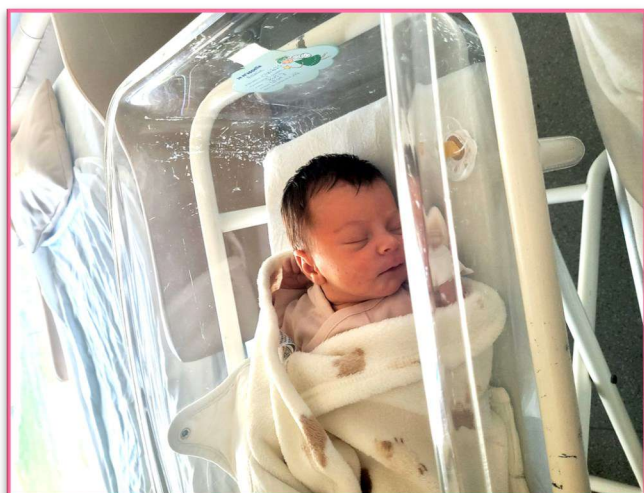
♦ **LERM Albert**  
Né le 16/06/1933  
Décédé le 03/08/2025

« Toutes nos  
condoléances émues pour  
les familles  
frappées  
par ces deuils. »



## Naissances

17/02/2025 Rym KLIEN FOUQUET ( fille)  
22/03/2025 Giulia FERRADOU (fille)  
20/09/2025 Yzea DERENNE (Fille)



**Rosalie OUAHAB**  
Née le 27 juin 2025

# Concours des Villages fleuris 2025



[mairie-garganvillar@info82.com](mailto:mairie-garganvillar@info82.com) / Tel : 05 63 95 63 41

